



## Déroulement de la formation

### 1/ La théorie

La théorie se compose de :

- 5 heures de théorie minimum obligatoire ;
- Un examen théorique organisé par l'administration.

Le but de la partie théorique est de vous enseigner les spécificités de la navigation en mer, comprendre comment fonctionne la signalisation côtière et l'organisation de l'espace avec les autres bateaux.

Un formateur anime la formation en salle en cours collectifs et un code d'accès vous sera donné pour vous permettre de continuer les révisions et vérifier vos connaissances sous forme de QCM.

### 2/ La pratique

La pratique, quant à elle, comprend :

- Le nombre d'heures minimum obligatoire en pratique, c'est-à-dire 2 heures + 1h30 de pratique collective ;
- La formation pratique peut être débutée avant l'obtention de l'examen théorique.

Le départ des cours de conduite se fera directement depuis le port de plaisance de l'Isle Adam avec un formateur diplômé pour vous apprendre les manœuvres indispensables pour naviguer en toute sécurité (accostage, alignement, homme à la mer, passage d'une écluse...)

**A savoir :** une seule formation pratique est valable pour l'option côtière et eaux intérieures. Si vous avez déjà l'option eaux intérieures, inutile de refaire la formation. Seule la formation théorique sera effectuée.

## Déroulement de l'examen

Il n'y a pas d'examen pratique, la formation est directement validée par le formateur. **Cependant il y a un examen théorique comprenant un QCM avec 30 questions et seulement 5 erreurs admises**

